

Un tel choix s'explique par le centrage du sujet sur les textes législatifs entourant la mise en application du travail de nuit dans l'entreprise. La consigne stipulant que l'on doit réaliser un dossier informatif à destination du directeur, il semble pertinent de se limiter aux dispositions strictement légales, sans aborder les implications sociales, syndicales ou sanitaires du travail de nuit.

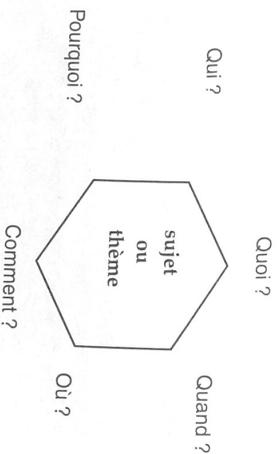
Ainsi, il apparaît nettement que le choix des mots-clés conditionne toute la recherche d'information : les termes qui seront utilisés ouvriront des portes mais en laisseront d'autres fermées. Il faut donc bien veiller à ne pas laisser close une porte qui peut être essentielle pour le besoin d'information !

1.2. S'interroger

■ Lister des questions

La définition du sujet ne s'arrête cependant pas à la simple collecte de mots, tout comme la préparation du voyage ne consiste pas uniquement en une énumération des lieux à visiter. De nombreuses zones d'ombre persistent nécessairement, sinon on n'aurait pas besoin de effectuer une recherche ou de partir à la découverte d'une ville ! L'explorateur s'interroge sur l'histoire de la cité, sur les coutumes du pays, sur la genèse de la trame urbaine. Le chercheur d'information se pose lui aussi des questions-problèmes.

Le questionnement du sujet est fondamental en ce qu'il permettra de formuler des hypothèses et, surtout, la problématique (qui sera abordée dans le point suivant). La technique des "3QOCP" fait émerger les différents angles du sujet ainsi que des questions-problèmes.



Si l'on applique cette technique au sujet précédemment évoqué (la législation relative au travail de nuit), les questions suivantes sont susceptibles d'émerger :

- Qui ?
Les salariés d'une entreprise en croissance
- Quoi ?
Le travail de nuit
- Quand ?
Actuellement
- Comment ?
Grâce à la législation
- Pourquoi ?
Envisager un accroissement de l'activité de l'entreprise
- Où ?
En France

Cette interrogation systématique ne constitue pas une répétition inutile du "remue-ménages", bien que certains éléments réapparaissent inévitablement. Elle permet de compléter, de préciser, de restreindre le champ défini au cours du brainstorming.

■ **Formuler des hypothèses**
Le thème du voyage est désormais bien défini : l'explorateur sait où il va et où il ne désire pas aller. Il peut donc envisager les différents itinéraires possibles et émettre des hypothèses quant aux lieux à visiter, aux curiosités à découvrir, aux sentiers à emprunter...

Formuler des hypothèses consiste à anticiper le voyage ou la recherche d'information. Elles concernent non seulement le thème lui-même mais aussi la recherche documentaire.

- *Émettre des hypothèses liées au sujet, à la consigne, au thème*
- Si le travail demandé consiste en la production d'un dossier destiné à un supérieur hiérarchique, alors il devra être abordé de façon formelle, précise...
- Si le sujet m'a été donné par un enseignant, alors il doit certainement s'inscrire dans telle partie du cours, viser à me faire comprendre telles notions...
- *Émettre des hypothèses liées à la recherche documentaire*
- Si le sujet est centré sur tel aspect, alors je trouverai probablement des informations auprès de tel organisme, dans tel type de document...
- Si le thème est «...?», alors il faut que je me renseigne d'abord sur ce qu'est exactement telle notion avant d'approfondir et de préciser le champ d'étude.

Une telle anticipation est bien loin d'être superficielle : elle vous permet de vous projeter déjà dans le travail à effectuer, de mieux comprendre ce qui est attendu de vous, de préciser les étapes à respecter. Les hypothèses formulées méritent d'être écrites sur une fiche ; au terme de la recherche d'information, il sera fort intéressant de comparer cette anticipation préalable et la réalité. Pourquoi telle supposition ne s'est pas confirmée ? Pourquoi n'ai-je pas trouvé cette information auprès de cette institution alors que cela semblait évident au départ ? Pourquoi telle prévision s'est-elle avérée aussi réaliste ?...

1.3. Problématiser

Le moment est venu d'aborder l'un des points les plus délicats : la problématique. Le voyageur ne se lance pas dans une errance irréflective ; même s'il zigzague d'une ville à l'autre, il est guidé par quelque chose : quête d'exotisme, recherche d'objets particuliers, découverte d'un patrimoine architectural... Il se pose une ou plusieurs questions que son périple doit lui permettre de résoudre. Il en va de même pour le chercheur d'information : l'intégralité de son travail est centrée sur un problème, une interrogation, un doute, une énigme.